



Lauterbacher Nouvelles

www.niederlauterbach.fr

LE MOT DU MAIRE,

Mesdames, Messieurs,

Encore une année qui passe - rien n'est plus banal, plus inévitable mais nous avons l'impression que ces années filent à une vitesse folle.

La période de fin d'année est la saison des réjouissances, un moment où l'on se retrouve en famille ou entre amis pour les fêtes de Noël et le réveillon ; des moments importants et riches en émotion.

C'est aussi le moment où l'on pense à celles et à ceux qui n'ont pas cette chance et passeront des fêtes seuls, soit à cause de la maladie ou de la vieillesse. Je pense également à tous ceux qui nous ont quittés dans l'année écoulée.

Et puis je voudrais enchaîner avec mes remerciements aux élus et au personnel communal qui œuvrent toute l'année pour notre commune en accomplissant un travail considérable dans tous les domaines dans un bon esprit d'équipe et, bien évidemment, aux associations et leurs bénévoles qui animent la commune et contribuent à son rayonnement dans l'intérêt de toujours mieux vivre ensemble.

Au seuil de cette nouvelle année, je vous souhaite à toutes et tous, au nom de l'équipe municipale et de moi-même, un joyeux Noël.

André FRITZ,
Le Maire



LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 3 septembre 2019

Présents : M. FRITZ André, M. ERHARD Jean-Claude, M. HEINTZ Jean Claude, Mme BECHTOLD Chantal, M. CIVIDINO Daniel, M. ENGELHARD Jean Michel, Mme HEINTZ Charlotte, M. HERBEIN Alain, Mme HUFSCHEIDT Sandrine, M. MITTENBUHLER Damien, M. VOLTZ Nicolas, M. WEIGEL Eric M. ZIMMERMANN René.

Absents excusés :

Mme DECK Marie Anne, M. ZIMMERMANN Laurent

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2^{ème} classe

En l'absence de la secrétaire de séance, Mme Aline HEILMANN personnellement intéressée par ce point, le Conseil municipal, après délibération, décide de créer un poste permanent d'Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet (35/35^{ème}) à compter du 04 septembre 2019, pour les fonctions d'accueil à la mairie et de l'agence postale.

FIXATION DU MONTANT DES LOYERS DES 2 LOGEMENTS AU 1er ETAGE DE LA MAIRIE

Les travaux de rénovation étant terminés, le maire informe le conseil que les deux logements au 1er étage seront disponibles à la location dès le 1er octobre.

Le montant des loyers a été fixé ainsi :
Logement 1 (T2) de 42,50m² : 415/425,00€
Logement 2 (T4) de 75,50m² : 600/650,00€

REMPLACEMENT DE L'ABRI DE JARDIN ET DE L'AIRE DE JEUX A L'ECOLE MATERNELLE

Le Conseil municipal approuve l'achat de l'abri de jardin à l'école maternelle pour procéder au remplacement de l'abri défectueux.

La société SEVE – POINT VERT à WISSEMBOURG a été retenue pour un montant de 2 497,00 €TTC.

L'aire de jeux sera également remplacée.

ACHAT DE PROTECTIONS EN MOUSSE POUR LA SALLE DE MOTRICITE

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la salle de motricité au 19 Rue de l'école et sur la demande des enseignantes, le Conseil Municipal approuve la proposition du Maire d'installer des protections en mousse autour des poteaux dans la salle de motricité.

La société CASAL SPORT a été retenue pour un montant de 681,92€ €TTC.



ELECTIONS MUNICIPALES 2020

Les élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour. Le second tour des élections aura lieu le dimanche 22 mars 2020. C'est ce que précise un décret publié au *Journal officiel* du jeudi 5 septembre 2019.

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les personnes obtenant la nationalité française après 2018. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), vous devez faire la démarche de vous inscrire en Mairie lors d'une permanence.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 14 octobre 2019

Présents : M. FRITZ André, M. ERHARD Jean-Claude, M. HEINTZ Jean Claude, M. ZIMMERMANN Laurent
Mme BECHTOLD Chantal, M. CIVIDINO Daniel, M. ENGELHARD Jean Michel, Mme HEINTZ Charlotte,
Mme HUFSCHEIDT Sandrine, M. WEIGEL Eric, M. ZIMMERMANN René.

Absents excusés : , Mme DECK Marie Anne, M. HERBEIN Alain, M. MITTENBUHLER Damien, M. VOLTZ Nicolas

Pouvoirs : M. HERBEIN Alain à M. ERHARD Jean-Claude

CREATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL CONTRACTUEL

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, la création d'un emploi d'adjoint administratif territorial à temps complet, en qualité de contractuel. Les attributions consisteront à des tâches administratives dont l'accueil de la mairie et l'agence postale communale.

La durée hebdomadaire de service est fixée à 35/35e.

La rémunération se fera sur la base de l'indice brut : 348, indice majoré : 326.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE PROJET « CIRQUE » DES ECOLES MATERNELLE ET ELEMENTAIRE

Afin de développer les enseignements artistiques, les élèves des écoles maternelle et élémentaire participeront à un « Projet Cirque » du **13 au 17 janvier 2020** à la salle des fêtes.

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention de 1023.00€ à l'Association sportive et socioculturelle de l'école élémentaire et de 825.00€ à la Coopérative scolaire de l'école maternelle pour le « projet cirque ».

Cette subvention, à hauteur de 33.00€ par enfant permettra aux 25 enfants de l'école maternelle et aux 31 élèves de l'école élémentaire de financer une partie du projet.

AGREMENT DES HERITIERS DES 3 LOTS DE CHASSE COMMUNAUX

A la suite du décès de M. Albert Nonnenmacher locataire en place sur les 3 lots, son héritière, mandant du droit au bail de chasse, donne mandat à son petit-fils Arnaud Nonnenmacher d'exercer ce droit. Le conseil municipal agréé M. Arnaud Nonnenmacher en tant qu'héritier mandataire du droit au bail de chasse. Le Maire informe le Conseil municipal, qu'en accord avec les héritiers, il désignera M. Arnaud Nonnenmacher comme personne titulaire d'un permis de chasser en cours de validité et permettra ainsi la continuité de l'exercice de la chasse et de celui de la destruction des nuisibles.

APPROBATION DE LA CONVENTION DE MISE EN PLACE D'UN CONTENEUR A VETEMENTS

La société COLTHAB, actuelle gestionnaire du conteneur à vêtements situé à la rue des champs, a demandé la résiliation de la convention actuelle à la date anniversaire et propose une nouvelle convention de partenariat annuelle renouvelable par tacite reconduction sans rémunération.

Tous les points ont été adoptés à l'unanimité .



BATTUES DE CHASSE - CHAMPS ET FORET DE NIEDERLAUTERBACH

**3, 10, 17, 24 NOVEMBRE 2019
1, 8, 15 22 ET 29 DÉCEMBRE 2019
5, 12 ET 19 JANVIER 2020**

RESTEZ ATTENTIFS A CES DATES ET ÉVITEZ LES ENDROITS
À RISQUES LORS DE VOS JOGGINGS ET
DE VOS PROMENADES DOMINICALES. ÉVITEZ LES SORTIES À VTT, TOUT COMME LES CUEILLETES
DE CHAMPIGNONS DANS LES SOUS-BOIS !

COMMUNICATIONS DIVERSES

POUBELLE BLEUE

14 et 27 novembre
11 et 24 décembre
Voir calendrier

POUBELLE BRUNE

5, 13, 19, 26 novembre
3, 10, 17, 23, 31 décembre
Voir calendrier



Banque Alimentaire
du Bas-Rhin

Collectes les 29-30 novembre et 1er décembre 2019

Une nouvelle fois la Banque Alimentaire du Bas-Rhin a besoin de vous.

La collecte Nationale est l'événement majeur de la Banque Alimentaire du Bas-Rhin.

En 2017, 350 tonnes de denrées ont été récoltées, ce qui représente plus de 15% de son stock annuel.

Les 90 partenaires de la BA ont ainsi pu les distribuer aux 42 000 bénéficiaires du département. Tout ce travail serait vain sans l'aide des milliers de bénévoles :

« Devenez bénévole pour quelques heures... »

Les vendredi 29 novembre, samedi 30 novembre et dimanche 1er décembre 2019

Collecte Nationale de la Banque Alimentaire

En 2 jours, près de 350 tonnes de denrées alimentaires
seront offertes par les bas-rhinois.

Soyez le sourire de ceux qui accueilleront les dons
dans plus de 300 points de collecte.

Rejoignez les 6 000 bénévoles bas-rhinois d'un jour

En vous connectant sur le site de la Banque Alimentaire du Bas-Rhin :
<http://www.ba67.banquealimentaire.org> ou en appelant le 03 88 40 30 40.

La Banque Alimentaire du Bas-Rhin a besoin de vous !

**Collecte à la Mairie de NIEDERLAUTERBACH
le samedi 30 novembre 2019 de 8h30 à 11h00**



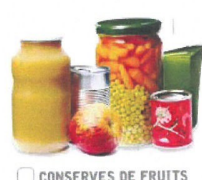
☐ SOUPE EN BRIQUE



☐ HUILES
VINAIGRE



☐ PLATS CUISINÉS



☐ CONSERVES DE FRUITS
OU DE LÉGUMES



☐ CONSERVES DE POISSON OU DE VIANDE

Rappel des bonnes pratiques en usage en hiver

Lors des chutes de neige ou de verglas, il incombe aux propriétaires et/ou habitants de logements de nettoyer le trottoir devant leur domicile pour garder les accès et passages sécurisés pour les passants.

Il convient aussi de ranger les véhicules dans les cours ou sur les parkings pour que le déblaiement de la route puisse s'effectuer au mieux !

Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou de dépendance,

Vous êtes AIDANT

(Entourage, Bénévole, Professionnel)

***participez gratuitement
à des réunions d'information
qui vous sont destinées !***

Ces réunions d'information sont animées par Aurélie Scholivé, psychologue. Elle comprend trois séances théoriques, suivies de deux séances permettant de se questionner et d'analyser sa situation en tant que proche aidant.

Organisé par :



Avec le soutien de la :



Où et quand ?

- **Module 1:** 13 novembre 2019 de 14h00 à 16h30
- **Module 2:** 20 novembre 2019 de 14h00 à 16h30
- **Module 3:** 27 novembre 2019 de 14h00 à 16h30
- **Module 4:** 11 décembre 2019 de 14h00 à 16h30
- **Module 5:** 18 décembre 2019 de 14h00 à 16h30

Mairie
Salle du conseil municipal
17 rue de l'Ecole
67630 Niederlauterbach

Et concrètement ?

Au Fil de l'Age vous propose des réunions de 12 heures 30 séquencées en 5 modules de 2 heures 30 chacun.

Les trois premiers modules constituent un programme théorique et seront suivis par les deux autres modules travaillant sur la réflexion de soi dans le rôle d'accompagnant.

Nous vous conseillons, si vous le pouvez, de suivre l'ensemble des cinq modules.

Les séances sont **gratuites** mais le **nombre de place est limité**. Il suffit de vous inscrire **avant le 8 novembre 2019** au 03.88.51.68.98.

Pour en savoir plus...

Pour tout renseignement ou pour vous inscrire, contacter :

Au fil de l'âge, Association AJPA
8, rue du Village 67170 HOCHSTETT
Mme Aurélie SCHOLIVÉ, psychologue



Tél.: 03 88 51 68 98

Des réunions d'information : dans quel but ?

Ce programme est un dispositif proposant cinq séances de 2h30 chacune à destination des aidants (entourage, bénévole, professionnel). Il vous permettra d'avoir des connaissances théoriques sur les pathologies et l'accompagnement, de se questionner et d'analyser les situations vécues dans la relation au proche aidé. L'objectif est de mieux connaître et mobiliser les ressources existantes près de chez soi.

Les détails par module

Module 1 : La relation aidé et proche aidant. Quelles solutions de répit pour l'aidant ? Les aides financières ?

Le module 1 propose d'interroger la manière dont les aidants se représentent la relation avec leur aidé. Quand cette relation devient difficile, quelles sont les solutions de répit existantes pour soulager « un temps » l'aidant ? Et de quelles aides financières peut-il bénéficier ?

Module 2 : La maladie d'Alzheimer et maladies apparentées. Comment gérer les troubles du comportement ?

Le module 2 a pour objectif de permettre à chacun de mieux comprendre les maladies neurodégénératives et leurs conséquences telles que les troubles du comportement, qui sont souvent source de leurs difficultés pour l'aidant.

Module 3 : Les gestes et postures. Quelles activités pour aidé et aidant ?

Le module 3 propose aux aidants d'adopter les bons gestes et postures face à la dépendance de l'aidé, afin d'éviter certains maux. Nous verrons les moyens techniques existants. Nous évoquerons également les activités qui peuvent être partagées entre aidant et aidé.

Module 4 : Quelle est la posture de l'aidant : son rôle, ses besoins et ses limites ? Comment concilier sa vie d'aidant avec sa vie personnelle et sociale ?

Le module 4 interroge sur les représentations que l'aidant a de son rôle, les aides effectuées quotidiennement pour son proche et les moyens que chacun souhaite mettre en place. Il s'agit aussi de repérer ses propres limites dans l'accompagnement tout en travaillant sur le sentiment de culpabilité quand on est face à notre impuissance.

Cette séance permet également de s'interroger sur sa vie personnelle et la manière dont elle est impactée par le rôle d'aidant. Quand la dépendance de son proche évolue en nécessitant plus d'aides, l'aidant a tendance à s'oublier allant jusqu'à un épuisement physique et psychique. L'objectif est de prendre conscience de sa place en tant qu'individu à part entière et de s'autoriser à trouver un temps pour soi.

Module 5 : Comment trouver sa place en tant qu'aidant dans la relation aidé et les professionnels ?

Le module 5 invite les aidants à identifier les difficultés rencontrées dans la relation avec les professionnels. Il s'agit de trouver sa place accordée par les professionnels et de mettre en avant ses émotions vis-à-vis des annonceurs de diagnostic.



Inauguration de la mairie rénovée et de l'école

La finalisation d'une esplanade culturelle reliant la mairie, les écoles, l'accueil périscolaire, la bibliothèque et l'aire de jeux !

Samedi 5 octobre, Chantal Ambroise, sous-préfète de la circonscription Haguenau-Wissembourg a procédé au geste symbolique permettant d'accéder au bâtiment pour la visite inaugurale de la mairie réhabilitée, des 2 logements rénovés, et de l'école élémentaire située en parallèle aussi réhabilitée, en compagnie de Frédéric Reiss, député, de Evelyne Isinger, conseillère régionale, du maire honoraire Fritz Joseph, du maire André Fritz et ses adjoints Jean-Claude Erhard et Jean-Claude Heintz, devant un parterre d'invités, dont les maires des



villages voisins, le major de la gendarmerie Romang, la conseillère départementale Stéphanie Kochert, DS.Ingénierie (maître d'œuvre) représentée par Thomas GRUNER, l'architecte Stéphane Deiz et des partenaires entrepreneurs.

Le déménagement total des dossiers, archives, et des équipements de bureau vers le bâtiment voisin s'était achevé le 3 janvier 2019 avec l'aide des conseillers, de sorte que le public pouvait y être accueilli dès le 7 janvier 2019.

Le déménagement total des dossiers, archives, et des équipements de bureau vers le bâtiment voisin s'était achevé le 16 novembre 2018 avec l'aide des conseillers, de sorte que le public pouvait y être accueilli dès le 19 novembre

Dès janvier, la phase de dépose des fenêtres et de l'auvent introduisit le démantèlement de l'édifice, l'intérieur totalement vidé, certains murs porteurs ont pu être déplacés, d'autres espaces créés. L'agrandissement du rez-de-chaussée avec un bureau d'accueil ouvert, puis quelques bureaux transformés, des sanitaires rénovés et accessibles aux personnes handicapées et la rampe d'accès à la porte d'entrée font partie des changements fondamentaux de cet espace communal.

Le renouvellement des fenêtres, le mode de chauffage et l'isolation extérieure s'inscrivent dans la quête des réductions des énergies. Ainsi le coût des énergies serait divisé par 3 quant à la situation précédente.

A l'étage deux logements neufs de 45 m² et 75 m² ont été repensés dans le même processus de fonctionnalité et ont déjà trouvé des locataires sitôt l'inauguration achevée.

L'école a également bénéficié d'une nouvelle isolation extérieure et de nouvelles fenêtres qui s'inscrivent dans ce programme permettant des aides subventionnées au titre de la réduction des coûts énergétiques. Ces travaux eurent lieu durant toute la période des vacances scolaires et ont été finalisés pour la rentrée 2019.

Un escalier de secours extérieur accroché au bâtiment, une porte de sortie anti-intrusion, sont les éléments nouveaux ajoutés dans cette réhabilitation, concluant un autre projet lié à la sécurité des enfants. Ainsi en cas d'évacuation demandée, les élèves auront une sortie possible supplémentaire avec celles déjà existantes au sous-sol.

Les peintures remises sur les deux bâtiments ont terminé ce projet en cohésion avec la structure du périscolaire voisin ouvert en septembre 2018. La commune y a également terminé l'aménagement du sous-sol en salle de motricité pour les élèves des écoles et l'ajout de sanitaires.

Mi-septembre 2019, le déménagement se fit en sens inverse, le personnel administratif pouvant prendre ses marques dans ses nouveaux locaux. Fonctionnalité, luminosité, modernité et accessibilité pour un espace de travail optimisé, sont les principales remarques entendues, pour noter ce projet mené à terme dans les délais et pour placer l'Etat au plus près des citoyens.

D'un coût total de 796000 €HT, dont 364000 €HT pour la mairie, les subventions de l'Etat dans le cadre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) se montent à 122800 €, celles de la région Grand Est à 63000 € au titre de la transition énergétique et celles de la Communauté des communes à 60000 € pour la rénovation des logements.

RENTREE SCOLAIRE 2019-2020



Rentrée en musique

Pour cette troisième édition de la "rentrée en musique", les élèves de l'école maternelle et de l'école élémentaire se sont retrouvés le jour de la rentrée pour chanter une chanson et ainsi commencer l'année sous le signe de la joie et de la sérénité.

Exercices d'évacuation à l'école élémentaire

Dans le cadre des exigences demandées par le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité), certains points importants telles que les mesures de sécurité sont communiqués aux parents des élèves à chaque rentrée scolaire. Les consignes de sécurité sont collées dans l'établissement, la différenciation des alarmes sonores (incendie et attentat-intrusion) et des exercices sont exigés.

Le 1^{er} exercice eut lieu le 8 octobre à 14h30 sous la supervision du Major Romang et du gendarme Cuvier de la brigade de gendarmerie de Lauterbourg-Seltz et de l'adjoint au maire Laurent Zimmermann, présents en qualité d'observateurs.

L'alarme « attentat-intrusion » retentit, quelques minutes après les élèves évacuèrent par les portes au sous-sol et à l'arrière du bâtiment. Les institutrices fermant le groupe des 31 élèves, continuèrent la course vers le lotissement voisin pour s'y réfugier. La responsable bibliothèque présente dans le bâtiment quitta les lieux comme demandé.



Une fois l'alarme désactivée, la directrice sonna le retour vers l'établissement, les gendarmes procédèrent au débriefing de la gestion de cette situation d'urgence avec les élèves et les institutrices.

Un second exercice était planifié le 10 octobre, pour expérimenter l'évacuation du bâtiment par la nouvelle porte de sortie reliant l'escalier nouvellement installé le long de la façade Nord de l'école.

A 14h l'alarme a été donnée, une fumée épaisse avait envahi le couloir du rez-de-chaussée, simulant un départ de feu. C'était le scénario qui fit intervenir les sapeurs-pompiers aussitôt alertés. Une douzaine de pompiers est arrivée sur les lieux, la garde de l'UT de Lauterbourg à bord du VSAV, ainsi que le VPI venu de Mothern et le VPSI de l'unité de Salmbach-Ober-Niederlauterbach. L'exercice sous le commandement du Sergent-Chef Alain Herbein démarra et les ordres d'évacuation furent donnés. Les enseignantes et les élèves au rez-de-chaussée ont pris le chemin par la sortie latérale du sous-sol, les autres élèves et enseignantes empruntèrent la nouvelle sortie de secours et descendirent

l'escalier en caillebotis en se tenant à la rampe. Lors du débriefing, la directrice et le responsable de l'intervention purent valider la bonne gestion de l'évacuation par l'escalier de secours, remplaçant ainsi la manœuvre délicate de sortie par les fenêtres et l'utilisation des échelles.

Ce fut également l'opportunité pour les élèves de regarder le contenu des camions et véhicules de protection contre les incendies, de secours aux victimes stationnés près des écoles.



LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE

BIBLIOTHEQUE « PLAISIR DE LIRE »

Porte ouverte pour les 30 ans de l'association

Dimanche 13 octobre, les membres de l'association avaient ouvert leur porte au sous-sol de l'école élémentaire pour accueillir les lecteurs et autres sympathisants à cette matinée découverte. L'espace jeunes est attirant et avait du succès.

Beaucoup ont renouvelé leur carte d'abonnement, d'autres ont découvert les lieux.

Créée il y a 30 ans sous l'impulsion de Roger et Céline Zimmermann, instituteurs, cette association emprunte les livres à la bibliothèque départementale de Bet-schdorf pour une durée déterminée et les met à disposition des élèves des écoles et des membres inscrits.

Deux exposants ont montré leur savoir-faire, un apéritif convivial et une petite collation ont permis aux visiteurs de passer un peu de temps dans cet environnement feutré.



Horaires d'ouverture: Mardi 14h30 à 16h00 - Jeudi 10h00 à 11h00 - Vendredi 18h00 à 19h00

Pendant les vacances scolaires uniquement ouverture le vendredi, le 27 décembre 2019 fermé exceptionnellement.

Les personnes à mobilité réduite souhaitant emprunter des livres sont invités à contacter Mme. HEINTZ Béatrice au 03.88.53.60.84

CERCLE SOCIO-CULTUREL

Don du sang

La collecte organisée le 2 octobre 2019 a permis d'accueillir 43 donneurs de sang.

La prochaine collecte est prévue le mercredi 18 décembre 2019 de 17H à 20H.

Club Rencontre

Le club Rencontre se retrouvera tous les derniers jeudis du mois à la salle des fêtes.

Venez vous associer à eux le temps d'un après-midi pour jouer aux cartes, discuter autour d'un goûter et vous détendre. Le prochain dernier jeudi de Novembre, Bernard Haro présentera la technique du DO IN. Soyez curieux et



Le DO IN ou l'art de l'automassage Cette technique de massage basée sur la stimulation des points d'acupuncture permet d'assimiler, recevoir et conduire l'énergie.

Grâce à ses trois piliers : respiration, étirement et automassage, le DO IN remet en mouvement les énergies pour mieux les diriger.

La pratique du DO IN en début de journée, permet de dynamiser le corps en stimulant la circulation de l'énergie. La pratique au coucher pourra faciliter le sommeil en supprimant les tensions accumulées dans le corps au cours de la journée (pollution, nourriture inadaptée, mauvaise respiration, mauvaise posture, stress...)

venez!

SECOURISTES DE LA CROIX BLANCHE

La section des secouristes de la Croix Blanche de Niederlauterbach organise une session de formation

ARBORICULTEURS DE NIEDERLAUTERBACH ET ENVIRONS

Exposition fruitière des arboriculteurs à Oberlauterbach

Le président Léon Feist a souhaité la bienvenue en saluant Freddy Zimmermann, président de la fédération du Bas Rhin représentant la fédération des arboriculteurs, Doris Siegel, monitrice et pomologue, vice-présidente des producteurs de fruits, Bernard Hentsch, président de la Communauté des communes Plaine du Rhin, Evelyne Isinger, Conseillère Régionale Grand Est, Stéphanie Kochert, Conseillère Départementale, le maire Bruno Kraemer et la directrice de l'école de Oberlauterbach.

Forte de ses 264 membres, l'association rayonne dans ce secteur allant de l'Outre-forêt vers la plaine rhénane grâce à la diversité des activités proposées tout au long de l'année et à la disponibilité des membres bénévoles lors des diverses animations réparties sur leur territoire.

L'exhibition de l'année 2019 a été complétée par les fruits

issus des vergers, conservatoire de Froeschwiller d'une part, et expérimental d'Alsace, VEREXAL, à Obernai, d'autre part. 224 assiettes étaient présentées, 163 de pommes, 68 de poires, le restant composé de noix, de figes, de kiwis, de coings, de châtaignes, de nèfles, de raisins.



Cueillis dans ces vergers associatifs, les anciennes variétés diverses et colorées à souhait ont intéressé le public. Parmi les pommes, « Rose de Berne, Himbeerapfel von Holowaus, Framboise d'Oberland, Calville du Roi, ou Grünling von Rhode Island » et tant d'autres noms imagés ont côtoyé quelques sortes plus communes, connues du grand public.

Partager leur savoir et diversifier les activités en relation avec l'arboriculture, former les jeunes, donner des conseils pour traiter les maladies des plantes, tailler des arbustes d'ornements, fabri-

quer des fusettes de lavande pour embaumer, réaliser des confitures spéciales, enseigner les gestes de taille sur des arbres pilars ou demi-tiges, découvrir la pomologie, participer à des journées découverte, parler et transmettre l'apiculture aux jeunes générations, commander les arbres fruitiers, organiser un stage de distillation (théorie et pratique), tels ont été les sujets traités tout au long de l'année 2019 par l'association grâce aux formateurs, moniteurs et à la mise à disposition des locaux pour ces rencontres.

Freddy Zimmermann au nom de la fédération félicita ce travail remarquable, releva aussi l'état inquiétant des arbres fruitiers soumis à cette seconde vague de chaleur longue, qui les fragilise. Néanmoins il rappela que certaines variétés anciennes ont davantage résisté, on a pu le constater dans certains vergers conservatoires ou expérimentaux. Bernard Hentsch rappela que la communauté des communes reste le partenaire des arboriculteurs en subventionnant l'achat des arbres fruitiers, participant ainsi à la préservation des vergers d'Alsace, véritables ceintures vertes autour des villages, et de la biodiversité.

Ensuite le président Feist Léon invita les personnalités à inaugurer et ouvrir cette 34^{ème} exposition et 3^{ème} rotation à Oberlauterbach. Le maire Bruno Kraemer eut le plaisir de couper le ruban après avoir cité une phrase chère au défunt Jacques Chirac « Mangez des pommes » !

FOOTBALL CLUB NIEDERLAUTERBACH

Kermesse 9 et 10 novembre 2019 à la salle des fêtes

Samedi à partir de 19h, **soirée couscous animée par Tony Fernand au prix de 20 euros.**
Uniquement sur réservation auprès de Angélique (06.60.76.53.83).

Dimanche midi : **Rouleau de porc avec accompagnements au prix de 13 euros**
ou steak frites au prix de 12 euros.

Dimanche soir à partir de 17h30 : **tartes flambées ou steak frites**

Autre RDV d'automne - Repas cochonnailles au club house

Samedi 30.11, à partir de 11h30 : Kesselfleisch ou jambon braisé au prix de 11 euros.

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE NIEDERLAUTERBACH

L'Amicale des Sapeurs Pompiers de Niederlauterbach
organise le **dimanche 17 novembre 2019 à midi** à la Salle des Fêtes
son traditionnel repas de la Nochkerwe.

Choucroute garnie – glace – café / gâteaux.

Tarif : - 18 € pour les adultes (et pour les enfants de plus de 12 ans)

- 10 € pour les enfants (de 6 à 12 ans)

La vente des cartes et les réservations se font auprès de :

HERBEIN Alain au 06 85 10 34 07

ENGELHARD Jean-Michel au 03 88 53 61 64

FÊTE DE NOËL DES AÎNÉS

Ce rendez-vous autour d'une table bien garnie
aura lieu le samedi 7 décembre 2019
à la salle des fêtes .

Les membres du CCAS et du Conseil Municipal
passeront le week-end du 16-17 novembre
pour vous remettre les invitations.

Venez passer un agréable après-midi festif dans la bonne humeur
dans l'atmosphère des fêtes de Noël



Enquête publique relative à la révision du plan d'occupation des sols pour sa transformation en Plan Local d'Urbanisme

L'enquête publique relative au projet de révision du plan d'occupation des sols pour sa transformation en plan local d'urbanisme se déroulera

du mercredi 4 décembre 2019 à 9h00 au vendredi 10 janvier à 12h00.

Le dossier d'enquête publique sur support papier sera déposé à la mairie et accessible pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie :

Lundi, mercredi et vendredi : 9h30 – 11h00

Mardi : 15h00 – 16h15

Jeudi : 17h00 – 18h00

Fermeture exceptionnelle de la mairie du lundi 23 décembre 2019 au vendredi 3 janvier 2020 inclus.

Le dossier d'enquête publique sera également consultable gratuitement sur un poste informatique en mairie de Niederlauterbach, aux mêmes jours et heures que ci-dessus, ainsi que sur le site internet de l'enquête publique, à l'adresse suivante :

<https://www.registre-dematerialise.fr/1780>

Le commissaire enquêteur recevra le public à la mairie les :

Mercredi 4 décembre 2019 de 9h à 12h

Jeudi 12 décembre 2019 de 16h à 19h

Vendredi 20 décembre 2019 de 9h à 12h

Samedi 04 janvier 2020 de 9h à 12h

Vendredi 10 janvier 2020 de 9h à 12h

Pendant le délai de l'enquête, chacun pourra transmettre ses observations et propositions : soit en les consignant sur le registre d'enquête coté et paraphé par le commissaire enquêteur et déposé à la mairie soit en les adressant par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur au siège de l'enquête, à la mairie, sise 17 rue de l'Ecole - 67630 NIEDERLAUTERBACH soit en les adressant par voie électronique à l'adresse suivante :

enquete-publique-1780@registre-dematerialise.fr

L'objet du message devra comporter la mention « Enquête publique : observations à l'attention du commissaire enquêteur »

soit en les consignant sur le registre dématérialisé accessible sur le site internet de l'enquête publique.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Préfecture du Bas-Rhin et à la mairie pendant un an après la date de clôture de l'enquête. Ils seront également publiés sur le site internet de l'enquête publique pendant la même durée.

Au terme de l'enquête, le projet éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier d'enquête publique, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du conseil municipal.

Préfecture du Bas-Rhin
Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial
Bureau de l'environnement et de l'utilité publique

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Autorisation environnementale

Installation soumise à autorisation administrative au titre du code de l'environnement dans le domaine de l'eau

Une enquête publique est prescrite sur la demande d'autorisation environnementale présentée par le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement (SDEA) d'Alsace-Moselle en vue d'obtenir auprès du Préfet du Bas-Rhin l'autorisation de réaliser des travaux nécessaires à la construction de la Station de Traitement des Eaux Usées (STEU) de Niederlauterbach sur le ban communal de Niederlauterbach.

L'enquête sera ouverte le **mardi 12 novembre 2019** et durera 39 jours, soit jusqu'au **vendredi 20 décembre 2019** inclus.

La mairie de Niederlauterbach, 17 rue de l'École, 67630 NIEDERLAUTERBACH, est désignée comme siège de l'enquête publique.

La décision susceptible d'intervenir au terme de l'enquête est un arrêté préfectoral portant autorisation environnementale valant :

- dérogation à l'interdiction du 4° de l'article L.411-2 du Code de l'environnement ;
 - autorisation de défrichement en application des articles L.214-13 et L.341-3 du Code forestier ;
- assortie du respect de prescriptions, ou portant refus d'autorisation environnementale.

La Présidente du Tribunal Administratif de Strasbourg a désigné Monsieur Jean-Thierry DAUMONT, Général de Gendarmerie en retraite, en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier d'enquête publique relatif à ce projet est assorti d'une étude d'impact, de l'avis de l'Autorité Environnementale et du mémoire en réponse de l'exploitant à l'avis de l'Autorité Environnementale.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête relatif à ce projet pourra être consulté par le public :

- sur support papier, en mairie de Niederlauterbach, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux,
- sur un poste informatique, en mairie de Niederlauterbach, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux,
- sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin à l'adresse électronique suivante :

<http://www.bas-rhin.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-prevention-des-risquesnaturels-et-technologiques/LSE-Loi-sur-l-Eau-Secheresse/Installations-soumises-aautorisation/Intercommunalite-et-collectivites-locales> sous la rubrique « *Syndicat des Eaux et d'Assainissement d'Alsace Moselle (SDEA) – Station de Traitement des Eaux Usées de Niederlauterbach* ».

modalités suivantes :

- sur les registres d'enquête ouverts à cet effet en mairie de Niederlauterbach, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux,
- par voie postale, à l'attention du commissaire enquêteur, à la mairie de Niederlauterbach, 17 rue de l'École, 67630 NIEDERLAUTERBACH,
- par courrier électronique à l'adresse mail dédiée : pref-autorisation-environnementale@basrhin.gouv.fr en mentionnant comme objet « SDEA - STEU de Niederlauterbach ».

Les observations et propositions transmises par le public au commissaire enquêteur sur l'adresse mail dédiée seront accessibles sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin à la même adresse que celle citée supra pour le dossier.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et ses propositions à la mairie de Niederlauterbach aux jours et heures suivants :

- **mardi 12 novembre : de 13H30 à 16H30 ;**
- **mercredi 20 novembre : de 09H00 à 12H00 ;**
- **jeudi 28 novembre : de 15H00 à 18H00 ;**
- **samedi 14 décembre : de 09H00 à 12H00 ;**
- **vendredi 20 décembre : de 09H00 à 12H00.**

À l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport papier et les conclusions du commissaire enquêteur à la mairie de Niederlauterbach, à la préfecture du Bas-Rhin (bureau n°104) et par voie dématérialisée sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin, cité ci-dessus, pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations pourront être demandées auprès de Madame Agnès MASSON, Chef de Projets Études au Syndicat des Eaux et de l'Assainissement (SDEA) d'Alsace-Moselle, responsable du projet :

- soit par courrier à son attention à l'adresse : SDEA – Espace Européen de l'Entreprise – Schiltigheim – CS 10020 - 67013 STRASBOURG Cedex
- soit par mail : agnes.masson@sdea.fr.

Des informations relatives à l'enquête pourront être également consultées sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin.

Fermeture de la Mairie et de l'Agence Postale durant les fêtes de fin d'année

◇ **23 décembre 2019 au 3 janvier 2020**

En cas d'urgence, je vous prierai de bien vouloir vous adresser directement à M. le Maire.

N.B. : les lettres recommandées et les colis seront à récupérer à la poste de Lauterbourg :

- Lundi au Vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
- Samedi de 09h00 à 12h00

**COMMUNE
DE 67630 NIEDERLAUTERBACH**

☎ : 03 88 94 30 06

☎ : 03 88 53 63 18

Email : mairie.niederlauterbach@wanadoo.fr

GRUMES DE CHAUFFAGE RESTANT A VENDRE

Prix de vente fixé à 40€/ m³ TTC

Lot n°/Plan	Essence majoritaire	Nombre de pièces	Volume estimatif (m3)
Parcelle 13			
1	FRENE	6	3
2	FRENE AULNE CHENE ROUGE	12	6
3	FRENE	44	26
Parcelle 19			
4	FRENE	23	10
5	FRENE	12	10
6	FRENE	6	4
7	FRENE CHARME	6	3
8	FRENE	3	2.5
9	FRENE	14	8
12	FRENE	14	8
13	FRENE	13	7
14	FRENE HETRE CHARME	16	9
16	CHENE ROUGE	8	6
17	FRENE	11	7
Parcelle 18			
18	CHENE ROUGE	12	4
Parcelle 12			
21	HETRE	15	10
22	HETRE	20	11
23	FRENE	15	9
24	FRENE	15	9
25	CHARME HETRE	14	5
26	FRENE	6	4
Parcelle 4 (lauterbacher passage)			
27	CHE	13	5

Pour tout renseignement complémentaire, adressez-vous à :

M. Xavier MISS, ONF Tél : 03 88 06 02 86 - Port : 06 11 10 31 90 ou mail : xavier.miss@onf.fr

ou M. Jean-Claude HEINTZ, Adjoint au Maire - Portable : 06 08 62 83 59

Le Relais Assistants Maternels de la Plaine du Rhin
vous convie

employeur contrat salarié temps plein
droit travail CDD CDI congés payés

Jeu di 21 novembre - 19h30

Soirée d'information juridique

Pour les assistants maternels et les parents employeurs de la Plaine du Rhin

Thèmes abordés

Le début du contrat : différence CDD / CDI,
rémunération, congés payés
Durée : 3h - GRATUIT



Intervenant

Maelle ARNAUD, juriste spécialisée dans les textes encadrant l'activité professionnelle des assistants maternels, formatrice des responsables des RAM du réseau départemental du Bas-Rhin



Inscriptions obligatoires par mail à
ramdelaplainedurhin@alef.asso.fr ou par téléphone 06.31.29.18.76

Places limitées à 25 participants

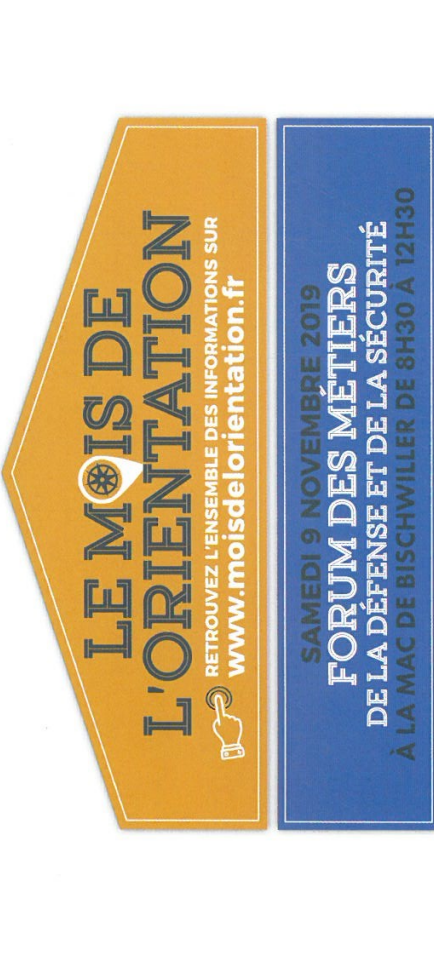
Salle du conseil de la mairie - 67470 Niederroedern





Relais d'assistants maternels de la Plaine du Rhin
ram.plainedurhin@alef.asso.fr
06.31.29.18.76

Création graphique : ALEF - Service communication | Crédits : Freepik & Pixabay | Ne pas jeter sur la voie publique



**LE MOIS DE
L'ORIENTATION**
RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES INFORMATIONS SUR
www.moisdorientation.fr

**SAMEDI 9 NOVEMBRE 2019
FORUM DES METIERS
DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ
À LA MAC DE BISCHWILLER DE 8H30 À 12H30**

**SAMEDI 16 NOVEMBRE 2019
FORUM DES METIERS
DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL
À L'IFSI DE HAGUENAU DE 8H30 À 12H30**

**SAMEDI 30 NOVEMBRE 2019
FORUM DES MÉTIERS
TOUS DOMAINES CONFONDUS
À L'EXCLUSION DE CEUX DE LA DÉFENSE DE LA SÉCURITÉ, DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL
AU LYCEE HEINRICH-NESSEL DE HAGUENAU DE 8H30 À 12H30**

**MISSION
LOCALE**
cdco

Communauté
d'agglomération
de Haguenau

Grandlest
Grand Est
Département de la Moselle

LEGT
Lycée Général et Technique
de Haguenau

1-900-123456
Service Clientèle
de la Région de Lorraine

Siegfried
Service Clientèle
de la Région de Lorraine

European Union
European Union
European Union



LA CAF AU CŒUR DES TERRITOIRES

Un professionnel formé par la CAF est disponible à la Mairie de SELTZ pour vous accompagner dans vos démarches en ligne.

Pour nous joindre :

► 03.88.05.59.05

► serviceciviqueseltz@gmail.com



Evolution Jeunes est fière de vous présenter le spectacle "Nuit de Noël" le **Mercredi 11 Décembre 2019** (rue de la première Armée)

LES FELICITATIONS DE LA

Un couple en or !

Paul et Bernadette

KREUTZBERGER

La visite du maire et des adjoints pour les féliciter pour leurs 50 années de mariage

COMMUNE !



Les sportifs méritants primés lors d'une réception à Lauterbourg. Ils pratiquent l'athlétisme ou le judo (2 clubs phares de la cité)

De gauche à droite :

Laurine Zimmermann (athlé : 2000m et cross championnat France)

Lynn Weber (Athlé et Judo au Niveau Régional)

Julian Lüttel et Florent Lüttel (Athlé: finalistes cross championnat France)

Charline et Baptiste Thomann (Judo) championnat Régional

Antoine Zimmermann (Athlé : cross niveau départemental)

Sophie Weber (Athlé : lancer de poids championnat Alsace et Judo



Le 13 octobre une corbeille garnie a été apportée à Mme Marthe VETSCH pour la féliciter pour ses **80 ans** !

Sapins pour les placettes du village - Le temps de l'Avent et de Noël

Pour embellir les placettes des différents lieux du village, la commune accepte volontiers les sapins dont vous aimeriez vous défaire car devenus trop grands ou gênants . N'hésitez pas à vous faire connaître si vous désirez vous débarrasser rapidement d'un tel conifère, la commune se chargera de l'enlèvement.

De même, ce temps de fêtes approchant vite, pensez aux décorations de Noël, aux compositions florales et aux guirlandes lumineuses, qui illumineront les foyers et les rues du village. ! Merci à vous pour cette participation.



LES FELICITATIONS DE LA COMMUNE !



Hélène et Ernest SIEGEL

91 ans et 93 ans !

70 années de vie commune liées par un sacrement du mariage le 17 septembre 1949

Tous deux sont originaires de Niederlauterbach et habitent encore dans leur maison ! Félicitations !



Marie Babinger née Iffrig

Le 30 septembre, pour ses 90 ans elle a reçu la visite des 3 adjoints venus la féliciter

Elle fait désormais partie des 7 nonagénaires de la commune.

Weigel Joseph
Le 19 octobre,
le maire et deux adjoints sont venus le féliciter pour ses 80 ans !



LES ANNIVERSAIRES

NOVEMBRE

le 7 novembre	81 ans	HEILMANN Paul
le 8 novembre	70 ans	URLACHER Charles
le 10 novembre	78 ans	AUGE Marie-Thérèse née ZIMMERMANN
le 10 novembre	77 ans	KOELTZ Madeleine née SCHMITTHEISLER
le 13 novembre	85 ans	HEILMANN Marlise née HEINTZ
le 13 novembre	77 ans	KREUTZBERGER Paul
le 20 novembre	76 ans	STROHM Jacqueline née SONNTAG
Le 24 novembre	73 ans	KUDLINSKI Hans
Le 25 novembre	73 ans	ARTH Rose née HASSLER



DECEMBRE

le 2 décembre	77 ans	EICHENLAUB Xavier
le 4 décembre	82 ans	ZERR Marie née KUNTZ
le 5 décembre	81 ans	HEINTZ Marie Rose née BUHLER
Le 6 décembre	71 ans	LUGAGNE Fernand
le 9 décembre	82 ans	ZIMMERMANN Anne née RIEDINGER
le 14 décembre	85 ans	FRITZ Odile née IFFRIG
le 24 décembre	93 ans	SIEGEL Ernest
le 25 décembre	86 ans	KESSLER Adolphe
le 27 décembre	89 ans	HARO Emilie née MARTINEZ
Le 27 décembre	74 ans	EICHENLAUB Marie Louise née KIEFER
le 30 décembre	77 ans	ENGELHARD Berthe, née KOELTZ

DECES

Le 21 octobre 2019, M. KUHN Jean-Jacques

NAISSANCES

Le 25 septembre 2019

Chloé HERBEIN fille de Nicolas HERBEIN et Christine HAUCK

Le 25 octobre 2019

Mya ZERMANN fille de Matthieu ZERMANN et Claudia BURGARD



Si vous ne désirez pas figurer sur l'une des ces pages (Anniversaires à partir de 70 ans, photographies des événements heureux, publications des prochains événements heureux), veuillez le signaler à la mairie afin de retirer vos noms des listes de diffusion). MERCI!

PHARMACIES DE GARDE 3237

(Liste prévisionnelle sous réserve de changement de dernière minute...)

NOVEMBRE

01/11/2019	Wissembourg Pharmacie de la Paix
02/11/2019	Wissembourg Billmann
03/11/2019	Betschdorf
09/11/2019	Wissembourg Pharmacie de la Paix
10/11/2019	Merkwiller
11/11/2019	Wissembourg Billmann
16/11/2019	Wissembourg Pharmacie de la Paix
17/11/2019	Wissembourg Billmann
23/11/2019	Soultz Sous Forêt
24/11/2019	Wissembourg Pharmacie de la Paix
30/11/2019	Wissembourg Pharmacie de l'Europe

DECEMBRE

01/12/2019	Wissembourg Pharmacie de la Paix
07/12/2019	Seltz
08/12/2019	Soultz Sous Forêts
14/12/2019	Hatten
15/12/2019	Wissembourg Pharmacie de l'Europe
21/12/2019	Mothern
22/12/2019	Seltz
24/12/2019	Wissembourg Pharmacie de la Paix
25/12/2019	Merkwiller
26/12/2019	Wissembourg Billmann
28/12/2019	Herrlisheim
29/12/2019	Hatten
31/12/2019	Wissembourg Pharmacie de la Paix
01/01/2020	Wissembourg Billmann

SERVICES UTILES

URGENCES

SAMU	15
POMPIERS	18 ou 112
POLICE SECOURS	17
GENDARMERIE	03 88 94 80 12
SOS MAIN	03 88 14 42 57
CENTRE ANTI-POISON	03 88 37 37 37
SOS ENFANTS DISPARUS	116 000

AMBULANCES :

GREINER	03 88 86 51 43
ROLAND	03 88 86 31 43

PERMANENCES

DE GARDE MÉDICALE LOCALE

En l'absence des médecins traitants,
de samedi midi à lundi 7 heures :

Urgence vitale : ☎ 15

Médecin de garde : ☎ 03.69.55.33.33

TOURS DE GARDE

DES INFIRMIER(E)S

Répondeur téléphonique 24H/24H

Cabinet LAUTERBOURG :

(03.88.54.67.72)

Cabinet SALMBACH :

(03.88.53.64.65)

Kinésithérapeute à MOTHERN

Mme. SCHMITT Sophie

☎ 06.82.14.31.19

TAXI Philippe PONS

4 rue de la Haute Vienne à NEEWILLER

tel 06 18 88 32 94

philippepons67@sfr.fr

HORAIRES DE BUS

www.vialsace.eu

pour l'ensemble des lignes du réseau67

www.ctbr67.fr

pour les lignes exploitées par la CTBR

RAMONAGE - LA BROSSE D'ALSACE MOTHERN

☎ 03.88.49.84.35

✉ contact@labrosse-alsace.com

Facebook : La Brosse d'Alsace

MAIRIE ET AGENCE POSTALE DE NIEDERLAUTERBACH

17 Rue de l'Ecole 67630 NIEDERLAUTERBACH

☎ 03.88.94.30.06 ☎ 03.88.53.63.18

✉ mairie.niederlauterbach@wanadoo.fr

Lundi, Mercredi et Vendredi : 9h30 à 11h00

Mardi : 15h00 à 16h15

Jeudi : 17h00 à 18h00

Permanence de M. le Maire Jeudi : 17h00 à 18h00